



Communiqué de presse

Assemblée des Syndics
de Terre Sainte

Founex, le 16 juin 2023

« L'étude de fusion n'est pas remise en cause »

Le non de Tannay le 13 juin dernier ne remet pas en question le lancement d'une étude quant à une éventuelle fusion des communes, selon l'Assemblée des Syndics de Terre Sainte.

L'Assemblée des Syndics de Terre Sainte a pris connaissance avec regret du refus, le 13 juin dernier, par le Conseil communal de Tannay, du crédit d'étude relatif au projet de fusion des communes de Terre Sainte. Elle garde toutefois la motivation de démarrer le lancement de cette étude avec les autres communes concernées et entend poursuivre les démarches en ce sens.

Ainsi que le précise le préavis, si les Municipalités considèrent que le périmètre opportun pour cette étude englobe les huit communes de Terre Sainte, « un refus de s'engager (...) par un ou plusieurs Conseils communaux ne remettrait pas en cause une étude de faisabilité. Le périmètre de l'étude serait adapté en conséquence. »

Suite au dépôt d'un référendum, les habitantes et habitants de Coppet seront appelés, début septembre prochain, à se déterminer sur un crédit de 21'320 francs destiné à étudier, pour Coppet, les effets d'une possible fusion des communes de Terre Sainte. La Municipalité coppétanne convie par ailleurs les habitantes et habitants à une séance d'information le mercredi 21 juin prochain à 20h00 à la Salle communale de Coppet, afin de poser leurs éventuelles questions concernant l'octroi de ce crédit.

L'Assemblée des Syndics de Terre Sainte invite le corps électoral à accepter ce crédit d'étude en votant OUI à la question qui leur sera posée. « Nous avons confiance dans l'issue prochaine de ce vote », relèvent ses membres. L'assemblée veut croire que les citoyennes et citoyens de Coppet accepteront qu'une étude objective et détaillée des avantages et inconvénients d'une telle fusion soit entreprise, avant de prendre position sur le principe d'une fusion.

www.terresainte.ch

Renseignements : Lucie Kunz-Harris, Syndique de Founex, 079 310 21 20 ; Gérard Produit, Syndic de Coppet, 079 808 55 48 ; Xavier Wohlschlag, Syndic de Commugny, 079 251 92 88.